

# COMMUNE D'AUJARGUES



Année  
2016

Rapport annuel sur la Qualité du Service  
Public - Assainissement Collectif

Rapport du **Maire** relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016 présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## SOMMAIRE

1.1) Organisation administrative du service.....	6
1.2) Conditions d'exploitation du service .....	6
1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation .....	6
1.4) Patrimoine du service.....	7
1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0).....	7
1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement .....	7
1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement .....	7
1.8) Volumes facturés .....	8
1.8.1) Eaux claires parasites .....	9
1.9) Caractéristiques du réseau de collecte .....	10
1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	10
1.10.1) Traitement des effluents.....	10
1.10.2) Prescriptions de rejet et performances .....	11
1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0).....	12
1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement .....	12
1.10.5) Consommation électrique du traitement .....	12
2.1) Fixation des tarifs en vigueur.....	14
2.2) Prix du service de l'assainissement collectif .....	14
2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte .....	14
2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif .....	14
La principale augmentation est liée à l'actualisation contractuel et surtout à l'augmentation de la redevance à l'Agence de l'eau.....	14
2.2.3) Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120m <sup>3</sup> (D204.0).....	15
2.3) Recettes d'exploitation .....	16
2.3.1) Recettes de la collectivité .....	16
2.3.2) Recettes de l'exploitant .....	16
2.3.1) Recettes de l'agence de l'eau .....	16
3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des- réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B) .....	19
3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1) .....	20
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	20
3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3) .....	20
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	20
3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3) .....	20
3.7) Interventions du délégataire .....	21
3.7.1) Interventions désobstruction réseaux.....	21
3.7.2) Interventions sur équipement (STEP et PR).....	21
3.7.3) Curage préventif du réseau .....	21
3.7.4) Inspection caméra des réseaux.....	21

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux .....	23
4.2) Etat de la dette.....	23
4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice .....	23
4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	23
4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	24
5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles .....	26

## Glossaire

*Equivalent habitant (EH)* : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour  
*DBO5* : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours  
*DCO* : Demande biochimique en oxygène  
*MES* : Matières en suspension  
*NTK* : Azote Kjeldhal  
*NGL* : Azote global  
*Pt* : Phosphore total  
*TMS* : tonne de matière sèche  
*SISPEA* : Système d'Information sur les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement

## Indicateurs applicables en assainissement collectif

à fournir dans le cadre du SISPEA

### Indicateurs descriptifs des services

**D201.0** : estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif

**D202.0** : nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

**D203.0** : quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

**D204.0** : prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>

### Indicateurs de performance

**P201.1** : taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

**P202.2** : indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

**P203.3** : conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

**P204.3** : conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

**P205.3** : conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006

**P206.3** : taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

**P207.0** : montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

**P251.1** : taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers

**P252.2** : nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

**P253.2** : taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées

**P254.3** : conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

**P255.3** : indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

**P256.2** : durée d'extinction de la dette de la collectivité

**P257.0** : taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

**P258.1** : taux de réclamations

## ***1) Caractéristiques techniques du service***

### 1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'assainissement collectif est composé de la Commune d'AUJARGUES.  
La Commune est propriétaire de tous les ouvrages du service :

- Canalisations,
- Postes de relèvement,
- Station d'épuration, etc.

Elle définit elle-même sa politique d'investissement en vue de l'amélioration du service :

- Nouveaux ouvrages,
- Extensions de réseau, etc.

Elle prend en charge le renouvellement des branchements, des canalisations (tronçons de plus de 3m) et du génie civil des ouvrages.

Elle choisit le mode de gestion du service.

Dans le cadre du contrat d'affermage, elle met le patrimoine du service à disposition du délégataire pour qu'il assure l'exploitation.

Elle organise le contrôle de la bonne application du contrat ;

Les missions du service sont :

- Collecte
- Transport
- Traitement
- Elimination des boues produites
- Contrôle des raccordements

### 1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat ayant pris effet **01 Janvier 2014**. La durée du contrat est de **12 ans**. Il prend fin le **31/12/2025**. La délégation est un affermage.

Il existe un règlement du service d'assainissement qui a été approuvé par la Collectivité par délibération en date du 06 Novembre 2013.

### 1.3) Prestations assurées dans le cadre du service géré en délégation

La répartition des tâches est la suivante :

		Délégataire	Collectivité
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Fonctionnement	X	
	Surveillance et entretien des installations	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation	X	
	Traitement des doléances client	X	

Entretien	De l'ensemble des ouvrages	X	
Renouvellement	Des branchements isolés	X	
	Des branchements		X
	Des tampons (hors programme de voirie)	X	
	Des clôtures	X	
	Des collecteurs > 3m		X
	Des collecteurs < 3m	X	
	Des équipements électromécaniques	X	
	De la station d'épuration		X
	Des canalisations au-delà de 3m y compris accessoires		X
Prestations particulières	Curages préventifs hydrodynamiques (20 % par an)	X	
	Curage curatif	X	
	Traitement des boues	X	

#### 1.4) Patrimoine du service

Fonction	Type d'ouvrage
Collecte des eaux usées	6 080 ml de canalisations
Relèvement des eaux usées	4 postes de relèvement et de refoulement
Épuration des eaux usées	1 station d'épuration d'une capacité de 1 300 EH.
Branchements	383 branchements raccordés

#### 1.5) Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées (séparatif) (D201.0)

Le service public d'assainissement collectif dessert en 2016, 829 habitants.

#### 1.6) Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées (D202.0) et par système d'assainissement

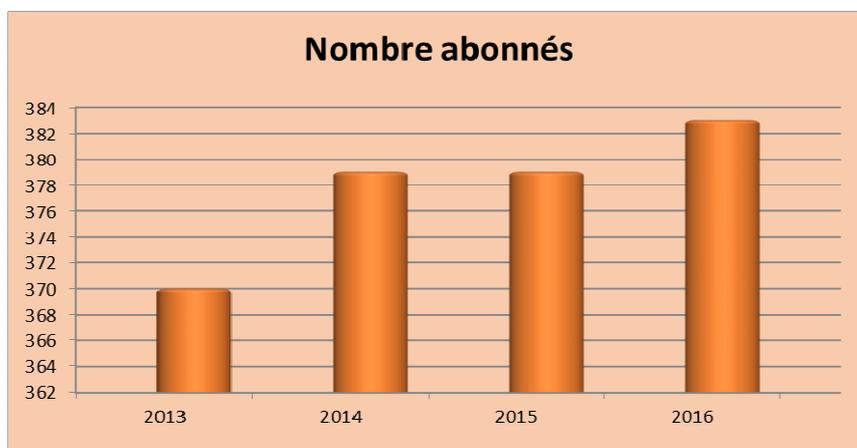
Aucune autorisation de déversements d'eaux usées non domestiques n'a été accordée par la collectivité.

#### 1.7) Nombre d'abonnements sur le système d'assainissement

Abonnements	2015	2016	Variation N/ N+1 en %
Nombre d'abonnements domestiques	379	383	1,1
Nombre d'abonnements non domestiques	0	0	

Sur 2016, il y a eu une augmentation d'abonnés ce qu'il n'y avait pas eu entre 2014 et 2015 .

	2013	2014	2015	2016	Variation N/N-1 (%)
Nombre d'abonnés assainissement collectif dont	370	379	379	383	1.1

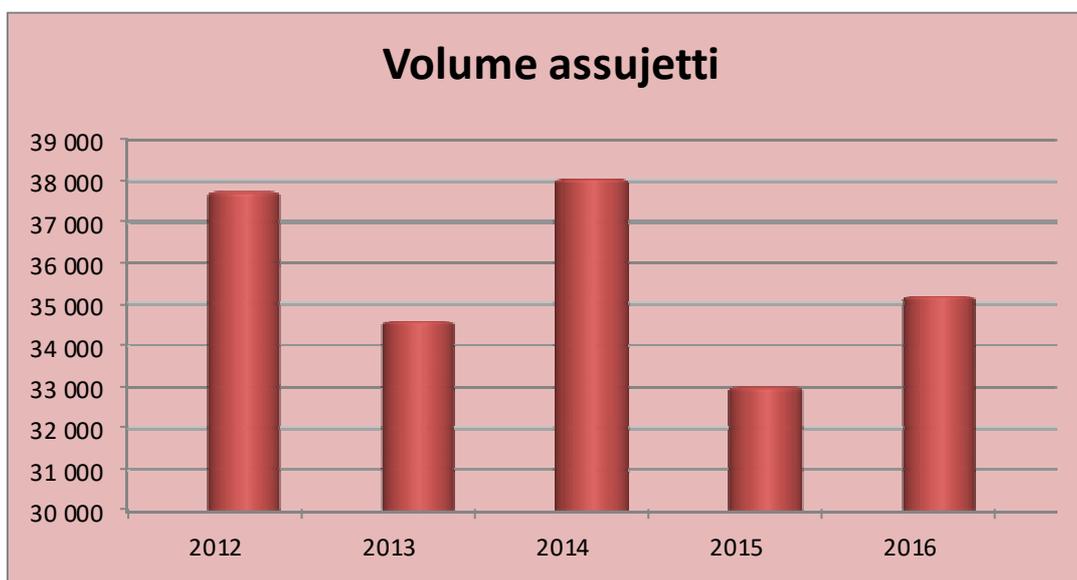


### 1.8) Volumes facturés

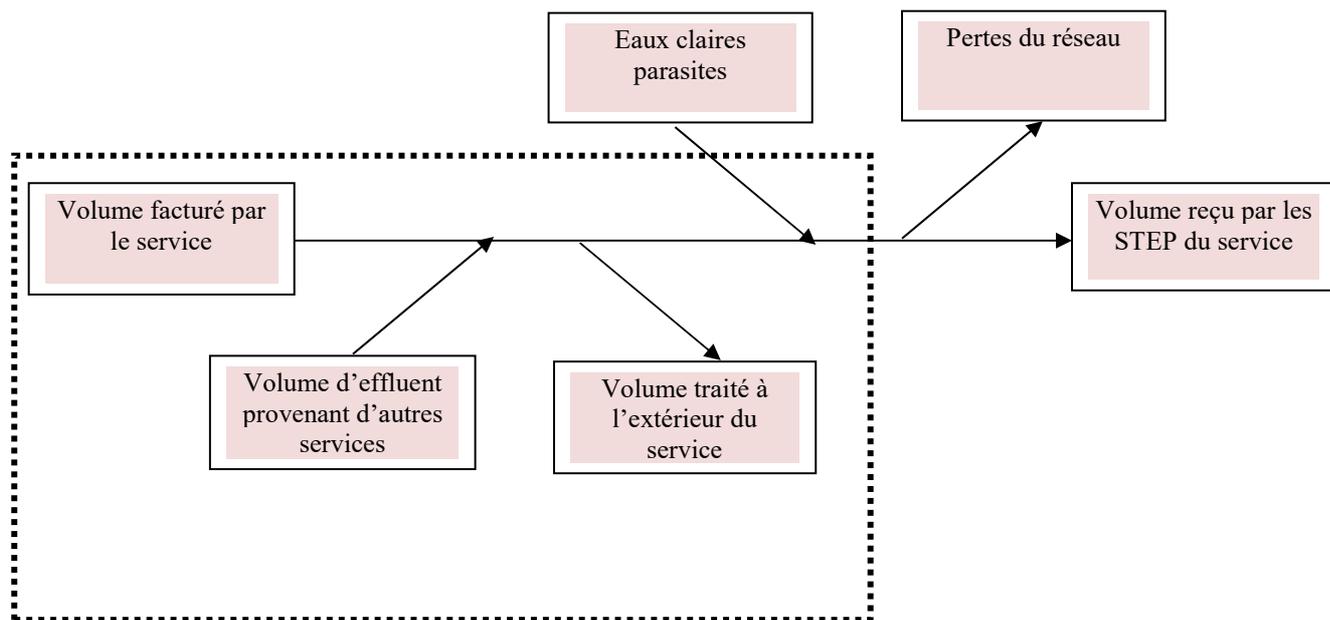
Volumes facturés [m³]	2014	2015	2016	Variation en % N/N-1
Aux abonnés domestiques	38 070	33 019	35 205	6,6 %

### Evolution des volumes assujettis assainissement (m3)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m3)	37 364	37 760	34 622	38 070	33 019	35 205	6,6 %



Origine des eaux



**1.8.1) Eaux claires parasites**

Année	2013	2014*	2015**	2016	Variation N/N-1 (%)
Volume théoriques en m3 (volume facturé)	34 622	38 070	35 560	35 205	0
Volumes traités en m3	46 782	52 020	45 492	39 214	-13,8 %

\*Volume relevé sur 462 jours de 48187 m3 et ramené à 365 jours

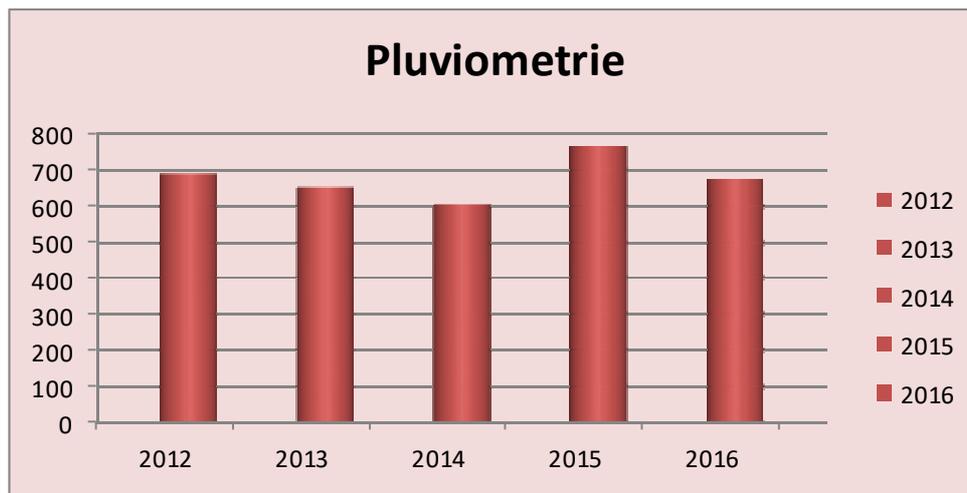
\*\*Volume relevé sur 339 jours de 33 019 m3 et ramené à 365 jours



L'écart entre les volumes traités et les volumes facturés a baissé sur 2016, ce qui s'explique par la baisse de la pluviométrie. La proportion d'eaux parasites a donc baissé. Il est prévu la recherche des eaux parasites, dans le cadre d'un schéma directeur.

### Pluviométrie

	2012	2013	2014	2015	2016	Variation N/N-1 (%)
Pluviométrie en mm	690	650	606	764	676	-11,5 %



### 1.9) Caractéristiques du réseau de collecte

		Linéaire [ml] 2015	Linéaire [ml] 2016	Variation en %
TOTAL	Réseau séparatif	6 079	6 079	0
	Réseau unitaire	0	0	

### 1.10) Ouvrages d'épuration des eaux usées

#### 1.10.1) Traitement des effluents

Désignation	
Lieu implantation	Aujargues
Capacité nominale	1 300 Equivalent Habitants
Procédé	Boues activées aération prolongée
Date mise en service	2005
Charge nominale hydraulique	200 m <sup>3</sup> /j
Charge nominale en DBO <sub>5</sub>	78 Kg/j
Niveau de rejet	D4 – NK1
Filière boues	Lits plantés de roseaux
Milieu récepteur	Ruisseau fond de gaillarde



### 1.10.2) Prescriptions de rejet et performances

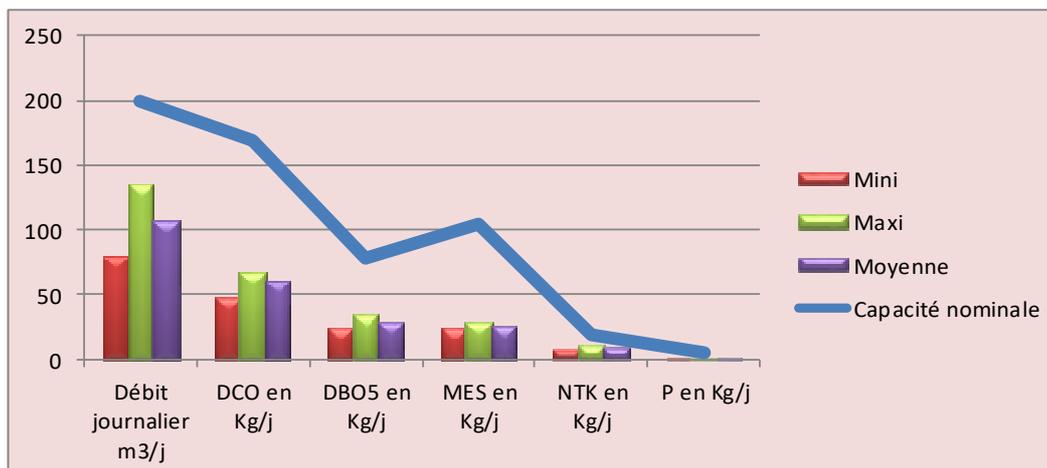
Déclaration de rejet du 01/06/2005 portant autorisation de la station d'épuration de Aujargues avec rejet des effluents dans le milieu récepteur le ruisseau de Fond de Gaillarde , affluent du Rhony .

Paramètre	Concentration au point de rejet (mg/l)
DBO5	25
DCO	125
MES	30
NK1	40

### Charges reçues

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne	% moyenne / nominale
Débit journalier m3/j	200	78,8	134	107	53%
DCO en Kg/j	169	47,62	67,27	60,55	36%
DBO5 en Kg/j	78	24,12	34,22	29,03	37%
MES en Kg/j	104	23,75	28,39	25,42	25%
NTK en Kg/j	19	7,5	10,8	9,01	47%
P en Kg/j	5				

### 3 bilans réalisés



La STEP d'Aujargues reçoit environ 40% de la charge nominale. Il y a donc de la marge en termes de capacité épuratoire. Un bilan n'a pas été conforme sur le paramètre azote.

### 1.10.3) Quantité de boues issues de cet ouvrage [t MS] (D203.0)

	2015	2016	Variation en %
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche	16,9	10,43	-38,3%
Tonnage de boues évacuées en tonnes de matière sèche	22,69	6,278	-72,3%

Sur 2016, il y a eu le curage d'un lit plantés de roseaux et donc une évacuation de boues, qui a été traité sur une unité de compostage.

### 1.10.4) Quantité des sous-produits du traitement

Les sous-produits évacués sont :

Nature	Unité	2015	2016	Variation N/N-1 en %
Refus dégrillage	Kg	2100	1800	-14,3

Les produits de dégrillage sont évacués en décharge pour OM. Il n'y a pas de sables ni de graisses, la station étant pourvue d'un tamis qui a été mis hors service à partir de 2010.

### 1.10.5) Consommation électrique du traitement

Consommation électrique en KWh				
Site	2014	2015	2016	Variation N/N-1 (%)
STEP Aujargues	44 750	48 959	52 117	+6,5 %

La consommation globale d'énergie électrique est de **52 117 kWh** soit une augmentation de 6,5 % par rapport à 2015, alors que le volume d'eau traité a baissé de 13.8 %. Globalement on voit que la consommation ramenée au m<sup>3</sup> traité a augmenté, car elle passe de 1,076 KWh/m<sup>3</sup> à 1,329 KWh/m<sup>3</sup>. A voir l'optimisation des réglages ou le remplacement d'équipement énergivore car ancien.

## ***2) Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif***

## 2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité.

Pour les collectivités en délégation de service, les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

## 2.2) Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

### 2.2.1) Redevance de modernisation des réseaux de collecte

	1 <sup>er</sup> Jan 2016	1 <sup>er</sup> Jan 2017
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (€/m <sup>3</sup> )	0.16	0.1550

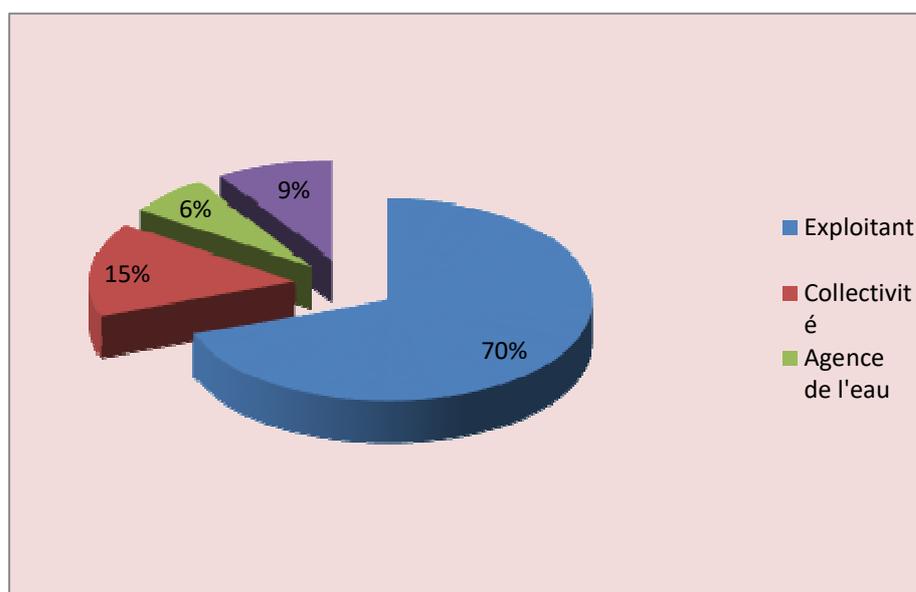
### 2.2.2) Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 <sup>er</sup> Jan 2016	1 <sup>er</sup> Jan 2017	Variation en %
<b>Part de l'exploitant</b>	Part fixe [€ HT/an]	57,29	<b>57,45</b>	<b>0.3</b>
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	1,2244	<b>1.2273</b>	<b>0.2</b>
<b>Part de la collectivité</b>	Part fixe [€ HT/an]	30,49	<b>30.49</b>	<b>0</b>
	Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	0,1143	<b>0.1143</b>	<b>0</b>
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,16	<b>0.155</b>	<b>-3,1</b>
	TVA	10 %	<b>10 %</b>	<b>0</b>

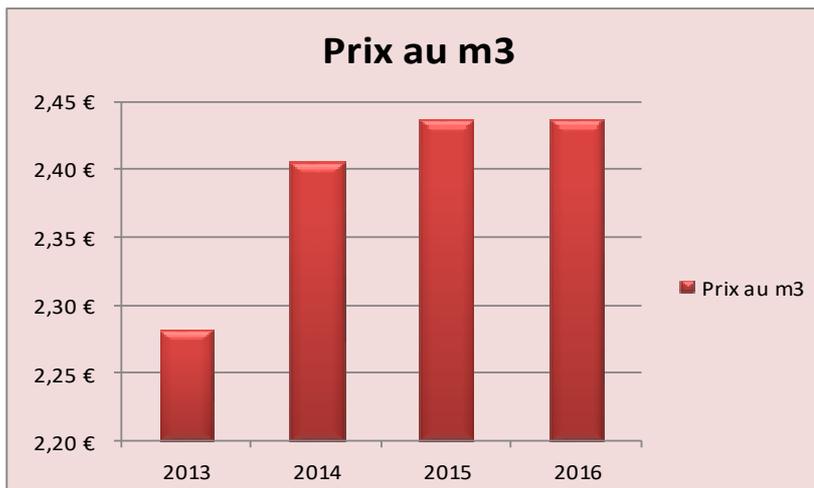
La principale augmentation est liée à l'actualisation contractuel de la part Déléataire.

**2.2.3) Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120m<sup>3</sup> (D204.0)**Composante de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120m<sup>3</sup>)

	1 <sup>er</sup> Jan 2016	1 <sup>er</sup> Jan 2017	Variation en %
Exploitant	204,22	204,73	0,6
Collectivité	44,21	44,21	0
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19,20	18,60	3.2
TVA	26,76	26,76	0.7
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>294,39</b>	<b>294,30</b>	<b>0.7</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : **2,453 €/m<sup>3</sup>**Répartition recettesEvolution tarifaire d'une facture type pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an

	2014	2015	2016	2017
<b>Part collectivité</b>	<b>44,21</b>	<b>44,21</b>	<b>44,21</b>	<b>44,21</b>
Abon.Collectivité	30,49	30,49	30,49	30,49
Conso.Collectivité	13,72	13,72	13,72	13,72
<b>Part SAUR</b>	<b>200,20</b>	<b>203,00</b>	<b>204,22</b>	<b>204,73</b>
Abon.SAUR	55	55,70	57,29	57,45
Conso.SAUR	145,20	147,30	146,93	147,28
<b>AE Modernisation réseaux</b>	<b>18</b>	<b>18,60</b>	<b>19,20</b>	<b>18,60</b>
<b>TVA</b>	<b>26,24</b>	<b>26,58</b>	<b>26,76</b>	<b>26,76</b>
<b>Total TTC</b>	<b>288,65</b>	<b>292,39</b>	<b>294,39</b>	<b>294,30</b>
<b>Prix au m<sup>3</sup></b>	<b>2,2818</b>	<b>2,437</b>	<b>2,453</b>	<b>2,453</b>



Le changement significatif du tarif a eu lieu dans le cadre du nouveau contrat avec l'intégration du traitement des boues qui n'était pas pris en compte avant 2014.

## 2.4) Recettes d'exploitation

### 2.4.1) Recettes de la collectivité

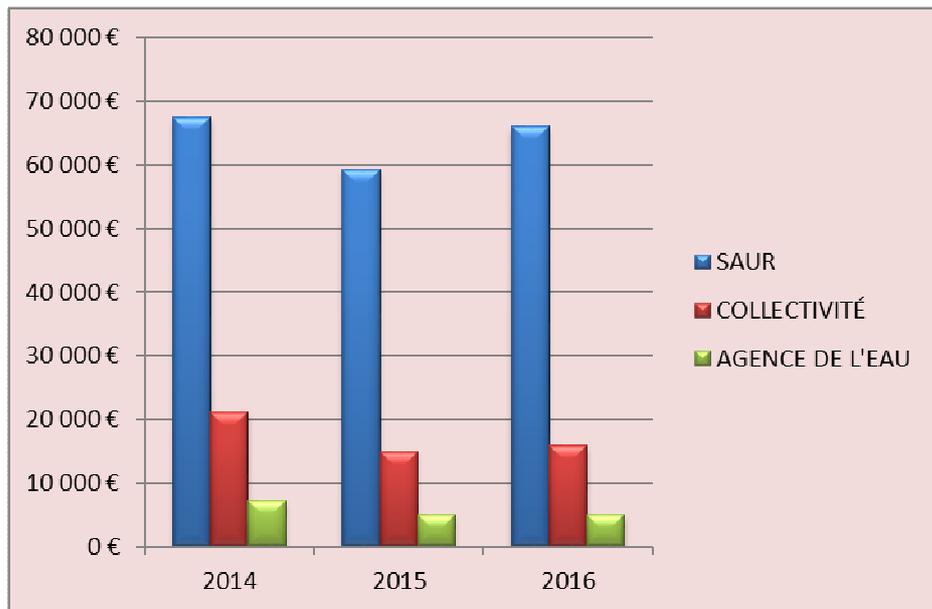
	2014	2015	2016	Variation en % N/N-1
Total recettes liées à la facturation des abonnés	<b>21 100 €</b>	<b>14 891 €</b>	<b>15 810€</b>	<b>6,2</b>
dont redevances eaux usées domestiques	9 550 €	3 341 €	4 133 €	23,7
dont abonnements	11550 €	11 550 €	11 677 €	1,1

### 2.4.2) Recettes de l'exploitant

	2014	2015	2016	Variation en %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	<b>67 543</b>	<b>59 294</b>	<b>65 982</b>	<b>11,3</b>
dont redevances eaux usées domestiques	46 698	38 183	43 979	15,2
dont abonnements	20 845	21 110	22 003	4,2

### 2.4.3) Recettes de l'agence de l'eau

	2014	2015	2016	Variation en %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	<b>7 228 €</b>	<b>4 960 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>0,8</b>



### ***3) Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif***

### 3.1) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des-réseaux de collecte des eaux usées (P202.2B)

Nouveau mode de calcul introduit par l'arrêté du 02 Décembre 2013 et applicable sur l'exercice 2013.

			Nombre de points	Points obtenus
VP.250	A	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
VP.251	A	Définition d'une procédure de mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
VP.252 à 254	B	Existence d'un inventaire des réseaux avec précisions sur matériaux et diamètre sur au moins la moitié des réseaux Procédure de mise à jour du plan est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire	10	0
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 60 à 69,9 %	1	0
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 70 à 79,9 %	1	0
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 80 à 89,9 %	1	0
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 90 à 94,5 %	1	0
VP.253	B	Connaissance matériaux et diamètre pour 95 %	1	0
VP.255	B	Inventaire réseaux avec date et période de pose pour chaque tronçon		
	B	Connaissance pour au moins 50 %	0	0
		Connaissance pour entre 50 % et 59,9 %	10	0
		Connaissance pour entre 60 % et 69,9 %	11	0
		Connaissance pour entre 70 % et 79,9 %	12	0
		Connaissance pour entre 80 % et 89,9 %	13	0
		Connaissance pour entre 90 % et 94,9 %	14	0
		Connaissance pour au moins 95 %	15	15
VP.256	C	Information géographique sur altimétrie, la moitié du linéaire étant renseigné	10	0
VP.256	C	Information sur altimétrie par tranche de 10 % à partir de 50 % de réseau renseigné et jusqu'à 90 %	5	0
VP.	C	Localisation et description des ouvrages annexes (PR, déversoirs,..)	10	10
	C	Existence et mis à jour annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants (TTT, réseaux)	10	10
	C	Inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon de collecte (entre deux regards)	10	0
	C	Inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon	10	0
	C	Définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	10	0
	C	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins trois ans)	10	0
		<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>30</b>

**3.2) Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (P201.1)**

	2013	2014	2014	2016	Variation N/N-1 (%)
Nombre d'habitants estimé	863	870	865	873	0,9 %
Nombre d'abonnés eau potable	406	409	407	411	1 %
Nombre d'abonnés assainissement collectif	370	379	379	383	1,1 %
Nombre de clients potentiels assainissement collectif (estimation)	801	820	820	828	1 %
Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	91,13	92,70	93,1	93,2	0,1 %

\*Année recensement

**3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)**

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

**3.4) Conformité des équipements d'épuration (P204.3)**

Les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

**3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)**

La performance des ouvrages d'épuration est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin 2007.

	2014	2015	2016
<b>Taux de conformité bilans en %</b>	100	100	66,7%

La non-conformité porte sur un bilan avec un dépassement de la teneur en azote, valeur mesurée sur 2 bilans. Le nombre de bilans étant de 3, cela représente un bilan non conforme.

**3.6) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)**

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur.

Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

Filière : compostage dans site autorisé et agréé,

- Conformité de la filière : oui
- Tonnage de Matières Sèches évacuées dans l'année : **6,28**

Stockage des boues produites dans les lits plantés de roseaux.

**Le tableau ci-dessous synthétise les indicateurs ci-avant suivant le décret du 2 Mai 2007:**

Thème	Numéro	Indicateur	2016	Unité	Degré de fiabilité
Indicateur de performance	P203.3	Conformité de la collecte des effluents	O	O/N	A
Indicateur de performance	P204.3	Conformité des équipements d'épuration	O	O/N	A
Indicateur de performance	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	N	O/N	A
Indicateur de performance	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	%	A

A Très fiable - B Fiable - C Peu Fiable

### 3.7) Interventions du délégataire

#### 3.7.1) Interventions désobstruction réseaux

	2015	2016	Variation en % N/N-1
Total intervention	10	13	30

#### 3.7.2) Interventions sur équipement (STEP et PR)

	2015	2016	Variation en %
Total interventions	12	8	-33

#### 3.7.3) Curage préventif du réseau

	2015	2016	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	1 184	1202	-1,5

#### 3.7.4) Inspection caméra des réseaux

	2015	2016	Variation en %
Linéaire de réseaux en ml	0	0	0

## ***4) Financement des investissements***

**4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux**

Objet des travaux	Montant de travaux TTC	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Néant			

**4.2) Etat de la dette**

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	179 979	171 036,00
Annuité de remboursement de la dette en cours d'exercice	10 660,00	10 566,00
Dont en intérêts	2 828,00	2 463,00
Dont en capital	7 832,00	8 103,00

**4.3) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service au cours de l'exercice**

	2015	2016
Montant des amortissements dont	15 462,68	15 462,68
Montant subvention transférables	6 615,00	6 615,00

**4.4) Durée d'extension de la dette de la collectivité**

	2015	2016
Encours de la dette en €	179 979	171 036
Epargne brute annuelle en €	21 654	12 225
Durée d'extinction de la dette en années	19	18

**4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service**

Objet des travaux	Montant prévisionnel TTC
Schéma directeur Assainissement	161 839,00

**4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice**

Objet des travaux
Néant

## ***5) Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau***

**5.1) Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (en application de l'article L115-3 du code de l'action sociale et des familles)**

	2015	2016
Nombre d'abandon de créance	0	0
Montant des abandons de créance	0	0
Versement à un fonds de solidarité	0	0
Nombre de demandes reçues	0	0

## **6) Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement**

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m<sup>3</sup> :

	1er Jan 2016	1er Jan 2017
Part de l'exploitant du service d'eau potable de l'assainissement collectif	140,21 204,22	115,60 204,73
Part de la collectivité pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	134,23 44,21	134,23 44,21
Agence de l'eau Redevance de pollution domestique Redevance de modernisation des réseaux de collecte	34,80 19,20	34,80 18,60
Autre tiers pour le service d'eau potable pour l'assainissement collectif	13,20 0	14,40 0
TVA pour le service d'eau potable* pour l'assainissement collectif	17,73 26,76	16,44 26,76
Total TTC pour le service d'eau potable* pour l'assainissement collectif	340,19 294,39	315,47 294,30
<b>Total TTC global</b>	<b>634,58</b>	<b>609,77</b>
<b>Prix au m3 pour 120 m3 € TTC</b>	<b>5,288</b>	<b>5,081</b>